

Bibliomer n° : 65 – Décembre 2012

Thème : 3 - Qualité

Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2012-6184



**Avis scientifique du Groupe sur les contaminants dans la chaîne alimentaire du 25 septembre 2012 relatif aux retardateurs de flamme bromés nouveaux et émergents dans les denrées alimentaires (Question n° : EFSA-Q-2010-00220)**

*EFSA Panel on Contaminants in the Food Chain (CONTAM); Scientific Opinion on Emerging and Novel Brominated Flame Retardants (BFRs) in Food*

**EFSA Panel on Contaminants in the Food Chain (CONTAM)**

Avis scientifique

*EFSA Journal*, 2012, 10(10):2908 p. 1-125 - Doi : 10.2903/j.efsa.2012.2908 - Texte en Anglais

■ <http://www.efsa.europa.eu/fr/efsajournal/doc/2908.pdf>

● **Résumé**

L'EFSA a été invitée par la Commission européenne à émettre un avis scientifique sur les retardateurs de flammes autres que les polybromodiphényléthers (PBDE), les polybromobiphényles (PBB), les hexabromocyclododécanes (HBCDD), le tétrabromobisphénol A (TBBPA) et les phénols bromés et leurs dérivés.

Deux groupes de retardateurs de flamme (RFB) ont été identifiés : les émergents et les nouveaux.

Les " émergents " sont définis comme des substances chimiques utilisées comme retardateurs de flamme et identifiées dans le milieu naturel, la faune sauvage, les denrées alimentaires ou chez les humains.

Les " nouveaux " sont définis comme des substances chimiques utilisées comme retardateurs de flamme, avec des présences confirmées dans les matériaux et/ou produits à des concentrations supérieures à 0,1 %, mais non identifiées dans l'environnement, la faune sauvage, les denrées alimentaires ou chez les humains.

Des informations ont été collectées par le Groupe CONTAM pour 17 RFB émergents et 10 nouveaux RFB. De manière générale, il y a un manque de données expérimentales pour tous les RFB sur leurs caractéristiques physico-chimiques, leur stabilité / réactivité, leurs utilisations actuelles et leurs volumes de production.

Compte tenu d'un nombre très limité d'informations sur l'occurrence, l'exposition et la toxicité de ces substances, le Groupe CONTAM n'a pas pu réaliser une caractérisation du risque pour chacun des RFB. Toutefois, le Groupe a tenté d'identifier les RFB qui pourraient constituer un risque pour la santé. Il existe des preuves sur la génotoxicité et la carcinogénicité du phosphate de tris(2,3-dibromopropyle) (TDBPP) et du dibromoneopentyl glycol (DBNPG). Le 1,2-bis(2,4,6-tribromophenoxy)ethane (BTBPE) et le hexabromobenzène (HBB) sont identifiés comme des composés pouvant susciter des préoccupations par bioaccumulation. Le Groupe CONTAM a effectué un exercice de modélisation qui lui a permis d'identifier 10 RFB supplémentaires qui devraient être soumis à des études plus approfondies.

Enfin, le Groupe CONTAM effectue un certain nombre de recommandations précises visant à combler les lacunes de données.

**N.B.** Les retardateurs de flamme sont retrouvés dans les graisses de poisson.

<http://www.bibliomer.com/>

Veille bibliographique à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer,  
élaborée dans le cadre d'un partenariat Ifremer / CITTPM